BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

## Annonce n° 63

## 19 – CORRÈZE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE-LA-GAILLARDE

## Ventes et cessions

383 149 879 RCS Brive.
**AGRO SERVICES MAINTENANCE.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 41403.00 EUR.
*Adresse :* 57 a, AV Raymond Poincaré, 19130 Objat.
*Oppositions :* Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
*Commentaires :* AVIS DE PROJET DE FUSION AGRO SERVICES MAINTENANCE Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 41403 EUR Siège social 57 A AV RAYMOND POINCARE 19130 OBJAT N° RCS 383149879 RCS BRIVE, est société absorbée.PONTHIER S.A.S Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 1505000 EUR Siège social ZA DES VIEUX CHENES 19130 OBJAT N° RCS 313944134 RCS BRIVE, est société absorbante. Actif : 1469966 euros Passif : 546630 euros Actif net apporté : 923336 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La société absorbante augmenterait son capital d¿une somme de 71552 euros et établirait un rapport d'échange des droits sociaux.La rémunération des apports s¿effectuerait au titre de la fusion selon une parité d'échange de 0,67209586 action AGRO SERVICES MAINTENANCE (société Absorbée) pour 1 action de PONTHIER S.A.S.(société Absorbante), arrondi à 1664 actions.La prime de fusion serait d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE ET UN MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-QUATRE EUROS (851784 euros) qui sera inscrite à l'actif du bilan de PONTHIER S.A.S.(société Absorbante).Une soulte de MILLE SEPT CENT SOIXANTE TROIS EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (1763,50 euros) serait versée par PONTHIER S. A. S. (société Absorbante) entre les mains de NATURE &CREATION, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS de Brive sous le numéro 833 878 606. La fusion aura un effet rétroactif au 1er janvier 2018. Toutes les opérations effectuées par la société AGRO SERVICES MAINTENANCE depuis cette date jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société PONTHIER S.A.S.Le projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives cumulatives suivantes : - Approbation de la Fusion par l'associé unique de la société Absorbée, de la dissolution anticipée sans liquidation de la société Absorbée et de la transmission universelle de son patrimoine à la société Absorbante; - Approbation de la Fusion, de la valeur des apports et de la parité d'échange par l'associé unique de la société Absorbante, et décision concomitante d'augmenter le capital social de la société Absorbante ; - non-opposition des créanciers de la société Absorbante et de la société Absorbée, sous le

délai de 30 jours calendaires à compter de la dernière publicité de la fusion, La société AGRO SERVICES MAINTENANCE sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Montant prévu de la prime de fusion : 851784 euros.Date du projet : 21/09/2018 Date du dépôt : 24/09/2018, lieu du dépôt : greffe tribunal de commerce de brive..

